

La mairie flambant neuve

« Salle Claude-Carmille ». En baptisant ainsi le local de convivialité de la nouvelle mairie, les élus ont rendu hommage à celui qui, en juin 2001, avait pris l'initiative du projet. Hélas, son décès brutal l'empêchait de mener à bien son initiative. Gisèle Ardiet, son successeur aux fonctions de premier magistrat de la commune, a continué l'action engagée. Les anciens bâtiments,

construits en 1839, puis agrandis 40 ans plus tard ont subi quelques rafraîchissements. L'absence de locaux fonctionnels nécessaires au travail des élus et des employés communaux, la non-conformité aux normes actuelles de sécurité rendaient nécessaires les travaux engagés.

Commencés en décembre 2003, ceux-ci ont pris fin en juillet. Placés sous la maîtrise

d'œuvre d'HDL 25 et la responsabilité communale de Jacques Maradan, adjoint, ils se sont déroulés dans de bonnes conditions et dans le respect du planning. Leur coût total d'un montant de 247.805 € a été subventionné à concurrence de 67.954 €.

Au rez-de-chaussée, quelque 140 m² se décomposent en bureaux, sanitaires et salle de réunion ou convivialité. Au niveau inférieur, des locaux techniques et de garage matériel couvrent une surface légèrement supérieure. Samedi matin, ces locaux ont été inaugurés.

Mme Jacquemet, conseillère générale, Mme Branget, députée de la circonscription, les élus des communes voisines et la foule avaient répondu à l'invitation de Gisèle Ardiet et l'équipe municipale. Mme le maire a rappelé l'importance de la mairie en tant que symbole de l'identité communale, lieu de rencontre et de travail. Une visite libre a permis à chacun d'apprécier la judicieuse distribution des lieux et la qualité des travaux exécutés avant de partager le verre de l'amitié offert par la municipalité.



En compagnie de Mme Jacquemet, conseillère générale, Gisèle Ardiet, maire de la commune, a coupé le traditionnel ruban tricolore.